

Action G rontologique Ar dienne

LIVRET D'ACCUEIL

SERVICE DE REPAS A DOMICILE

16, Avenue du G n ral de Gaulle

87500 Saint Yrieix la Perche

☎ 05.55.08.11.19

N  SIRET : 32732625200092

AGREMENT N  SAP327326252

HABILITATION CD 87 Arr t  PA-PH n  2018 - 140

Site : www.aga-styrieix.fr



Association d'int r t g n ral reconnue d'utilit  publique
Accepte les dons ouvrant droit   r duction d'imp ts pour les donateurs

Version 4
Avril 2025

SOMMAIRE

- 1 . Présentation de l'association
- 2 . Jours et horaires d'ouverture
- 3 . Accueil téléphonique
- 4 . Informations générales
- 5 . Le service des repas
- 6 . Les moyens de règlement
- 7 . Les avantages fiscaux

1 . Présentation de l'association

Dénomination :

Action Gérontologique Arédienne (A.G.A)

Statut juridique : Association loi 1901 à but non lucratif

Etant une association loi 1901, l'Action Gérontologique Arédienne est gérée par un bureau composé de la manière suivante:

✓ Présidente : Mme Monique **PLAZZI**

✓ Vice-Présidents :

Mr Philippe **SUDRAT**, maire de Coussac-Bonneval

Mr François **BOISSERIE**, maire de Glandon

Mme Annick **HUCHET**, maire du Chalard

Mr Pierre **MILLET-LACOMBE**, maire de Ladignac-Le-Long

Mr Pierre **ROUX**, maire de La Meyze

Mr Jean Claude **FRACHET**, maire de La Roche L'Abeille

✓ Secrétaire : Mme Lucienne **DUBOIS**, adjointe de Glandon

✓ Secrétaire adjointe : Mme Isabelle **BONNIN**, représentante de Saint-Yrieix

✓ Trésorier : Mme Annie **ARNAUD**,

✓ Trésorière adjointe : Mme Arlette **LAFONT**

Le bureau est aidé par un Conseil d'Administration de 25 membres

Champ d'Activité : Services à la personne

L'association possède plusieurs services :

- ✓ Service de portage de repas à domicile
- ✓ Service mandataire d'employées de maison
- ✓ Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- ✓ Une Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Zone d'intervention :

Communes desservies :

Coussac-Bonneval,
Glandon,
Ladignac-Le-Long,
La Meyze
La Roche l'Abeille
Le Chalard
Saint-Yrieix

Adresse : 16, Avenue du Général de Gaulle
87500 Saint Yrieix la Perche

Téléphone : 05 55 08 20 31 (Standard)

Email : ssiad@aga-styrieix.fr

Site internet : www.aga-styrieix.fr

2 . Jours et horaires d'ouverture

Lundi :	8 h30 / 12 h 30	14 h / 17 h
Mardi :	8 h30 / 12 h 30	14 h / 17 h
Mercredi :	8 h30 / 12 h 30	14 h / 17 h
Jeudi :	8 h30 / 12 h 30	14 h / 17 h
Vendredi :	8 h30 / 12 h 30	14 h / 16 h 30

3. Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture des bureaux

En dehors de ces horaires un message peut être laissé sur le répondeur.

4 . Informations générales

Nous sommes une association loi 1901 à but non lucratif

La loi de 2005 relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale a défini comme « services à la personne » 21 activités regroupées en 3 familles :

- Services à la famille
- Services de la vie quotidienne
- Services aux personnes dépendantes

Notre agrément porte sur les services de la vie quotidienne et aux personnes dépendantes

PRINCIPES DEONTOLOGIQUES DE L'AGA

- Respecter les opinions, les valeurs et les croyances du client
- Respecter l'intimité du client
- Respecter le mode de vie et les habitudes du client
- Respecter les biens du client
- Ne pas prendre d'initiative relative à la prestation sans autorisation du client ou de son entourage et de la personne référente de l'association
- Etre à l'écoute des demandes du client
- Respecter la confidentialité des informations concernant chaque client et son entourage
- Faire preuve de discrétion à domicile
- Ne pas accepter de dons, de cadeaux ou procuration de la part du client

5 . Le service de portage de repas à domicile

Le service de portage de repas livre à domicile des repas équilibrés et en fonction des régimes de chacun. (sur prescription médicale)

Les repas sont préparés par le Centre Hospitalier Jacques Boutard de Saint-Yrieix et mis en barquette par deux salariés de l'association chaque matin.

La livraison est réalisée en liaison froide par 3 salariés sur 3 tournées (Coussac Bonneval, Ladignac le Long et St Yrieix)

Toute personne, qui de par son âge, son état de santé ou sa situation personnelle, peut bénéficier des repas à domicile pour une durée déterminée ou non déterminée.

Il suffit de prendre contact avec le service (05 55 08 11 19) pour la mise en place et pour fixer les modalités (régime éventuel, jours de livraison, référents à contacter...).

Pour débiter la livraison, un délai d'une semaine est à prendre en compte hormis pour un retour à domicile après hospitalisation où la livraison peut débiter dès le lendemain.

En cas d'hospitalisation ou de décès, il est nécessaire d'avertir le service au plus tôt pour stopper la livraison. Un répondeur est à la disposition et les messages sont consultés plusieurs fois par jour.

En cas d'hospitalisation, le service doit être informé régulièrement de l'état de santé de la personne hospitalisée afin que la date de reprise puisse être prévue bien avant la fin de l'hospitalisation. Il est possible d'arrêter temporairement la livraison pour une durée déterminée (hospitalisation, départ dans la famille...) mais au-delà de 30 jours d'absence il sera nécessaire de procéder à une réinscription au service du portage des repas à domicile.

Les repas sont livrés chaque matin du lundi au samedi inclus, conditionnés sous barquettes individuelles. Il est possible de se faire livrer un repas pour le dimanche qui est livré le samedi.

Chaque repas contient :

- un potage,
- une entrée de crudités,
- une entrée de charcuterie,
- un plat garni,
- un fromage,
- un dessert,
- un morceau de pain

Les menus sont préparés par la diététicienne du Centre Hospitalier et ajustés suivant chaque régime.

Les repas sont livrés en liaison froide par un véhicule frigorifique. Les repas sont donc conservés et maintenus à une température inférieure à 3 degrés.

De ce fait et pour ne pas casser la chaîne du froid, il est indispensable que la livreuse livre le repas dans votre réfrigérateur ou vous le donne en main propre contre signature avec un relevé de température obligatoire à la livraison et ce chaque jour.

Conformément à la législation et réglementation (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>) nous ne déposerons pas les repas livrés dans des glacières qui ne sont pas électriques, ni dans un autre endroit que les réfrigérateurs.

Une liste des allergènes est remise avec le livret d'accueil avec un document à signer indiquant que vous êtes informés des allergènes qui peuvent être présents dans les préparations.

Si vous êtes allergique, la livraison de repas ne pourra se faire qu'après l'établissement d'un certificat médical stipulant la liste de vos allergènes.

Une convention de portage des repas à domicile est cosignée par le bénéficiaire et la Présidente de l'association. Cette convention fait le point sur les engagements pris par les deux parties.

A noter :

L'Action G rontologique Ar dienne ayant une convention avec le Conseil D partemental, les adh rents ne disposant que de ressources mensuelles inf rieures   un montant pr  d fini peuvent b n ficier d'une prise en charge par le Conseil D partemental.

Personne   contacter : Nathalie BAUDEL

T l phone : 05-55-08-11-19

E-mail : repas@aga-styrieix.fr

6. les moyens de r glements

Les r glements peuvent se faire :

- Par pr l vements bancaires de pr f rence,
- Par virements bancaires
- Et exceptionnellement par ch ques bancaires

Nous n'acceptons ni la carte bancaire ni les esp ces.

7. les avantages fiscaux

Cr dit ou r duction d'imp ts

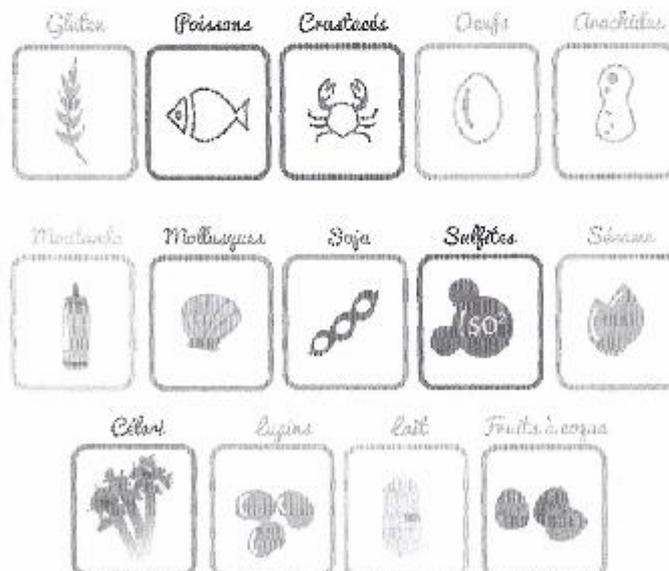
Depuis le 1^{er} janvier 2017, les d penses engag es pour la livraison de repas   domicile ouvrent droit   une r duction d'imp ts ou   un cr dit d'imp t pour tous les contribuables ;

Nous vous adressons, chaque ann e, une attestation fiscale   joindre   votre d claration de revenus pour b n ficier d'une r duction d'imp t ou d'un cr dit d'imp t.



Conformément au décret du 17 avril 2015 relatif à l'**information des consommateurs sur les allergènes**, les services restauration (7526) et diététique (7527 – 7209) tiennent à votre disposition un document indiquant les allergènes présents dans les préparations qui vous sont proposées.

Liste des allergènes :



Avril 2018